

Evaluation du Sujet d'Etude.

Doc 1. L'expatriation française un phénomène en plein essor.

La mondialisation bouleverse le fonctionnement des démocraties contemporaines. Si l'immigration en provenance des pays du Sud constitue, en France, une préoccupation politique récurrente, l'essor récent de l'émigration représente un phénomène assez méconnu. L'expatriation française est longtemps restée marginale et l'émigration n'a jamais été massive. Elle est souvent considérée comme une menace contre l'intégrité nationale lors des controverses sur l'«exil fiscal» ou sur la «fuite des cerveaux. Depuis une quinzaine d'années, la très forte augmentation du nombre de Français expatriés indique une ouverture croissante au reste du monde.

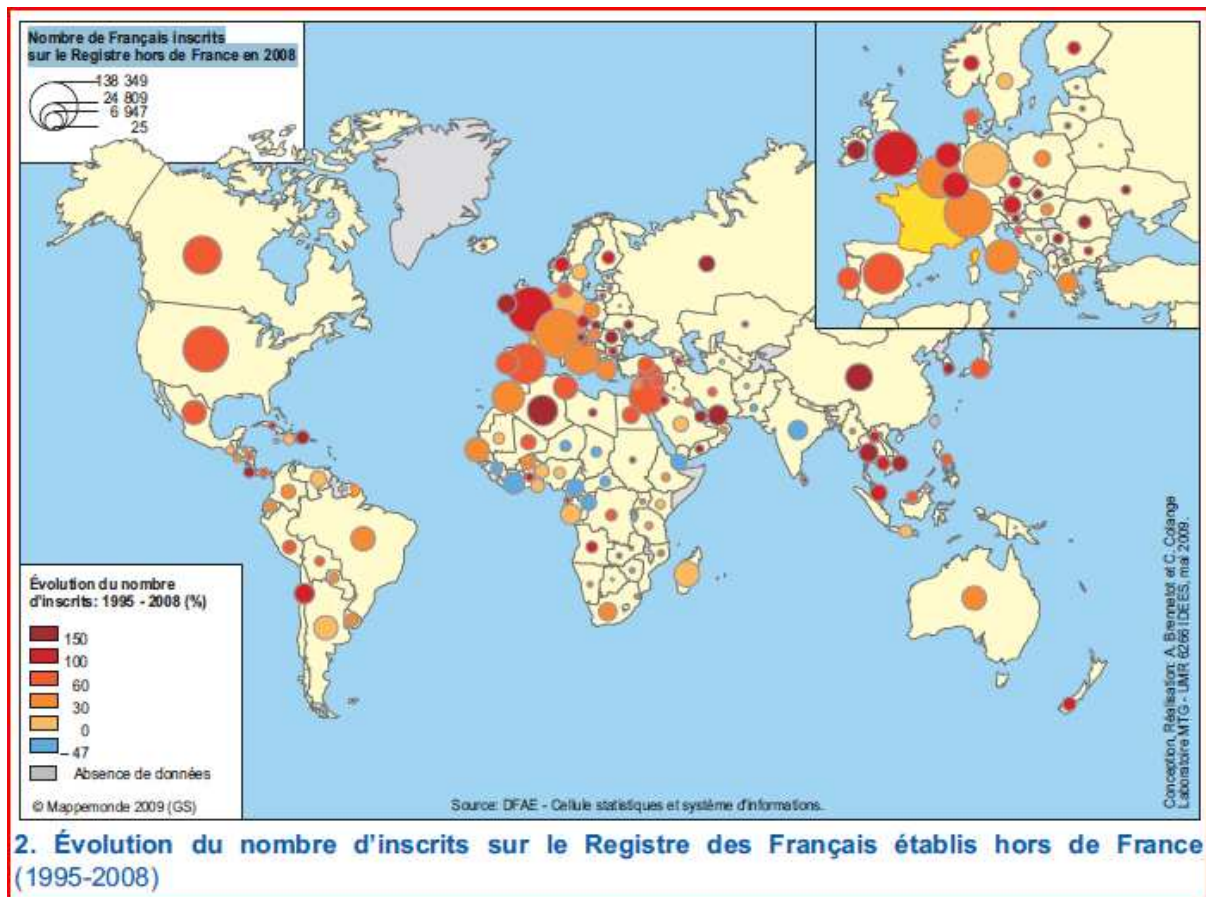
Si le ministère des Affaires étrangères ne reconnaît aucun statut officiel d'«expatrié», préférant s'en tenir aux expressions «Français de l'étranger» ou «Français établis hors de France», les acteurs institutionnels (Sénat, Maison des Français de l'Étranger) de même que de nombreuses associations parlent des expatriés pour désigner l'ensemble des titulaires de la nationalité française justifiant d'une adresse à l'étranger.

Le phénomène de l'expatriation se distinguerait des processus d'émigration car la plupart des personnes ne partent que pour quelques années. Si une partie des ressortissants est détachée de façon provisoire par une administration ou une entreprise, plus nombreux sont les expatriés volontaires. 45% des expatriés bénéficient par ailleurs de la double nationalité, ce qui les autorise à résider hors de France de façon permanente et à abandonner, dans certains cas, tout contact avec les institutions hexagonales. L'expatriation concerne aussi les étudiants qui accomplissent une partie de leur cursus dans une université étrangère.

En France, les seules sources statistiques proviennent du Registre mondial des Français établis hors de France. 1 427 046 personnes étaient ainsi inscrites au 31 décembre 2008, ce qui correspond à une augmentation de 58,8% par rapport à 1995. La croissance annuelle moyenne depuis 1987 s'élève à 2,33% avec de fortes disparités selon les continents. Entre 1990 et 2005, alors que la population nationale augmentait de 8,7% et celle des immigrants de 19%, cette valeur atteignait 43,4% pour les expatriés.

Le nombre des Français qui vivent officiellement hors des frontières pèse au moins autant que la Lorraine ou l'Outre-Mer. Sans être massive, l'expatriation française représente désormais une réalité significative.

Extrait de l'article de A. Brennetot, *L'expatriation française un enjeu géopolitique émergent*, Mappemonde, 2009



- 1) Identifier les documents. En quoi sont-ils complémentaires ?
- 2) **Comment a évolué la population française hors de France ? Où se situe-t-elle ?**
- 3) **Qu'indique cette évolution : relever la phrase et définir la notion qui correspond ?**
 Quelles sont les motivations des candidats à l'expatriation ?
- 4) A l'aide du texte et de vos connaissances vous indiquerez comment **la France tente de maintenir les liens** entre elle ces citoyens et quels types de liens les expatriés entretiennent avec leur pays d'origine.